

# EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20230703-D2023614-DE  
Reçu le 05/07/2023

**délibération :**  
**D\_2023\_6\_14**

L'an deux mille vingt trois, le lundi 03 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 26 Juin 2023

Présents : 14

**Présents :** Monsieur MORA Vincent, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame MONTEGU Bénédicte, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Madame CHOTYS Céline, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame BOINEAU Isabelle

Votants : 18

**Objet : Constitution de la  
Commission Communale des  
Impôts Diracts (CCID)**

**Pouvoirs :**

Monsieur MOREAU Yannick a donné pouvoir à Monsieur MICHELET Jean-Marie  
Madame TRANCHET Isabelle a donné pouvoir à Madame BOINEAU Isabelle  
Monsieur LAFENETRE Pascal a donné pouvoir à Madame DULAC Stéphanie  
Madame CHEVALERIAS Annick a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Monsieur MOREAU Yannick, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur LAFENETRE Pascal, Madame CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric

**Secrétaire de Séance :** Madame Véronique LANOË-MALIVERT

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) composée du Maire ou de son adjoint délégué, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les 6 commissaires titulaires ainsi que les 6 commissaires suppléants sont désignés par le Directeur régional/départemental des finances publiques sur une liste de 12 pour les titulaires et de 12 pour les suppléants dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

**PROPOSE**

Commissaires Titulaires : Gérard BODINAUD, Jackie MENTION, Jean-François PRESSIGOUT, Denis BIOJOUT, Alain THOMAS, Véronique BILLARD, Sandrine LARROQUE, Isabelle BOINEAU, Céline CHOTYS, Annick CHEVALERIAS, Vincent MORA, Isabelle TRANCHET.

Commissaires Suppléants : Anne DUBOIS, Jean Marie ROY, Michel SCHWARTZWEBER, Yannick MOREAU, Pascal LAFENETRE, Dominique GOUYGOU, Cédric COLLET, Stéphanie DULAC, Roland MICHELON, René MOTTA, Yves TRICOT, Alain JARRETON.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

*Le Maire,*

Emis le 03/07/2023, transmis en préfecture et rendu exécutoire  
le 05/07/2023

